

**PÉLICAMP – MUNICIPALITÉ DE LABELLE
FICHE D'INSCRIPTION 2016**

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :		Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Prénom :		Date de naissance : (j/m/a)
Dernière année d'études complétée en juin 2016:		Âge au mardi 30 juin 2016 :
Adresse	Ville	Code postal
Taille de t-shirt pour votre enfant:	Enfant : XS S M L XL	Adulte : S M L XL

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom et prénom du père :		Nom et prénom de la mère :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal :		Code postal :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	
GARDE de l'enfant			
Père et mère <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>			
Pour émission du relevé 24			
À la mère <input type="checkbox"/> Au père <input type="checkbox"/> Aux deux parents 50% <input type="checkbox"/>			
Nom du parent payeur :		NAS :	
Nom du parent payeur :		NAS :	

3. SERVICE DE SURVEILLANCE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de SURVEILLANCE? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Si OUI , qui est autorisé à aller le chercher le soir (autre que l'un des deux parents)?		
* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de surveillance ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au Pélicamp un avis écrit précisant le nom de cette personne. La personne autorisée doit se présenter avec une pièce d'identité avec photo.		
Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant :
Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant :
Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le soir Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

**PÉLICAMP – MUNICIPALITÉ DE LABELLE
FICHE D'INSCRIPTION 2016**

4. CHOIX DES SORTIES (Cochez les activités auxquelles votre enfant participera)

Cochez	Sorties	Dates	Semaine	Tarif
<input type="checkbox"/>	1 NUIT AU DOMAINE ST-BERNARD	Jeudi 14 juillet Et Vendredi 15 juillet	2 ^{ème}	30\$
<input type="checkbox"/>	DARK ZONE (8À10ANS) ET JUNGLE (5À7ANS)	Vendredi 22 juillet	3 ^{ème}	20\$
<input type="checkbox"/>	45 DEGRÉ NORD	Vendredi 29 juillet	4 ^{ème}	18\$
<input type="checkbox"/>	CENTRE DE LA NATURE	Mercredi 3 août	5 ^{ème}	15\$
<input type="checkbox"/>	GPS AVENTURE	Jeudi 11 août	6 ^{ème}	17\$
<input type="checkbox"/>	PISCINE DE LABELLE *avec sauveteur	Selon l'horaire	La saison	Gratuit
<input type="checkbox"/>	PLAGE SAINTE-VÉRONIQUE *avec sauveteur	Selon l'horaire	La saison	Gratuit
<input type="checkbox"/>	RANDONÉE PEDESTRE (secteur de la Gare)	Selon l'horaire	La saison	Gratuit
<input type="checkbox"/>	PLAGE LA CACHÉ *avec sauveteur	Selon l'horaire	La saison	Gratuit

MODALITÉS DE PAIEMENT ¹

Le solde total doit être acquitté en argent comptant ou chèque lors des journées d'inscriptions (6, 7 mai) ou en trois versements à l'aide de chèques post-datés selon le calendrier des versements (8 mai, 23 mai, 13 juin).

Le rabais de 20 % n'est pas applicable aux inscriptions qui se feront après les dates d'inscription (6 et 7 mai 2016).

La date limite d'inscription est le 23 mai. Aucune inscription ne sera prise par la suite car nous devons procéder aux réservations des sorties, à l'attribution des groupes et à l'organisation du camp de jour.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué à moins que l'activité ne soit annulée, qu'elle ne respecte pas l'horaire présenté lors de l'inscription ou que le participant éprouve une incapacité à participer aux activités avec la présentation d'un billet médical.

Aucun remboursement n'est effectué pour un enfant exclu du camp de jour pour un comportement agressif envers d'autres enfants ou les intervenants selon la politique en vigueur.

MAJORATION DES COÛTS POUR LES NON-RÉSIDENTS

Les frais d'inscription seront majorés de 50 % pour les personnes qui sont non-résidentes de la Municipalité de Labelle. Le rabais de 20% sur l'inscription pour les dates prévues le 6-7 mai est applicable. Le tarif des sorties est applicable et non sujet à majoration pour l'été 2016.

AUTORISATION

J'autorise le PÉLICAMP à filmer ou photographier mon enfants dans le cadre des activités et sorties et à en faire l'affichage sur les différents réseaux sociaux (Facebook, site internet, journaux).

OUI

NON

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature